



PANDÉMIE DE CORONAVIRUS-COVID 19 INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION DES ÉCOLES DU REGROUPEMENT A LA DATE DU 11 MAI

Madame, Monsieur,

Le gouvernement a pris la décision de proposer la réouverture partielle des écoles le 11 mai prochain.

Les Maires de nos trois villages ont pris connaissance de ces annonces, mais aussi et surtout des deux avis du Conseil Scientifique :

- celui du 20 avril 2020 qui stipule notamment : *le Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre*
- celui du 26 avril 2020 qui détaille *les conditions à mettre en œuvre pour une éventuelle rentrée scolaire en terme de matériels, de consignes de désinfection, d'organisation des espaces,*

Les Maires ont également pris en compte le niveau de diffusion du virus dans le département du Gard et la nécessité de protéger les personnels territoriaux dont ils ont la charge et l'ensemble de la population. Ils ont été attentifs aux conditions de transport scolaire entre nos villages

Les Maires et le Président du SIRP considèrent que les conditions sanitaires ne sont pas réunies pour une réouverture des écoles dès le 11 mai. Les maires vont prendre des arrêtés qui maintiennent les écoles fermées jusqu'à nouvel ordre.

Ils considèrent de plus que la fonction de l'école est l'enseignement et *pas l'organisation d'une sorte de garderie* dans les conditions sanitaires actuelles, ce que semble mettre en place le gouvernement en laissant les adolescents à domicile alors qu'ils sont capables de mettre en œuvre les « gestes barrières » et en ouvrant les écoles pour les plus jeunes qui ne sont de toute évidence pas capables de respecter « gestes barrières » et « distanciation sociale ».

Les Maires et le Président du SIRP sont conscients des difficultés que cela peut poser à certains des parents. C'est la raison pour laquelle cette information est diffusée de façon très anticipée par rapport à la date du 11 mai.

Le Maire de Brouzet les Quissac
Laurent ALBEROLA

Le Maire de Carnas
Joël ROUDIL

Le Maire de Corconne
Lionel JEAN

Le Président du SIRP
Philippe de TOLEDO